

Durée de la formation ?

2 jours – soit 14 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux comptables, contrôleurs de gestion, auditeurs, administrateurs de mutuelles, maîtrise d'ouvrage comptabilité d'assurance, communication financière.

Pour obtenir quoi ?

Acquérir les connaissances comptables en assurance vie et non vie, liées aux 3 cycles : technique, placement, frais de gestion. Maîtriser la production des états comptables et leur interprétation.

Quels objectifs pédagogiques ?

Saisir la norme comptable spécifique au secteur assurance.

Maîtriser les écritures des cycles Technique / Placement / Frais de gestion.

Expliquer les documents comptables de synthèse : bilan, résultat et principaux tableaux de l'annexe

Différencier les activités de l'assurance à partir des données comptables.

Développer une analyse critique sur la pratique comptable en fonction des garanties concernées.

Quelles méthodes mobilisées ?

Par une alternance d'exposés sous forme de diaporama, de jeux (domino pédagogique, de questionnaire « à l'écran », de test) et d'une étude de cas, afin d'obtenir un flux d'échanges permanent.

Quels sont les prérequis ?

Une connaissance en comptabilité générale (principe partie double).

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

François MATHÉ,

Diplômé d'actuariat. Expérience de 20 ans en comptabilité, contrôle de gestion et audit en assurances. Il dispose d'une certification de Niveau II en tant que formateur et consultant.



La formation en pratique...

Quand et où ?

8 et 9 septembre 2025

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30

Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 650 € HT + TVA 20%, soit 1 980 € TTC.

Les frais de participation couvrent les journées de formation, la documentation complète, les déjeuners et les pauses café.

Qu'allez-vous apprendre ?

Spécificités du secteur assurance et spécificités de la comptabilité d'assurance

Comptabilisation des actifs et du résultat net des placements

Classification des actifs

Comptabilisation des produits de placements :

- Produits courants
- Plus-values et moins-values
- Une conséquence : dotation à la réserve de capitalisation
- Spécificités des obligations :
 - Intérêts courus non échus (ICNE)
 - Surcote et décote
- Dépréciation des actifs : provision pour dépréciation durable
- Allocation du résultat net des placements

Comptabilisation des charges par nature et des charges par destination

- Logique retenue par le plan comptable
- Comptabilisation des charges par nature
- Comptabilisation des charges par destination

Comptabiliser les opérations du résultat technique pour l'activité épargne

- Comptabilisation des primes
- Comptabilisation des rachats
- Comptabilisation de la charge de participation au résultat
- Comptabilisation de la charge de variation de provision d'assurance vie (ou provision mathématique)
- Comptabilisation de la charge de variation des autres provisions techniques vie
- Relation entre opérations techniques et notion de chargements

Principaux états comptables

- Bilan
- Résultat : compte technique vie, compte technique non vie, compte non technique
- Résultat technique par catégorie
- Etat des placements (annexe)
- Tableau de la sinistralité par année de survenance (annexe)

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

« Programme très complet. Beaucoup d'informations à retenir. Formateur compétent et pédagogue. »

VS, Comptable – OCIRP